

Rapport d'Activité

du Groupement des Cartes Bancaires CB

2016



Sommaire

Chiffres clés

4

Rapport du Conseil de Direction

6

. Composition du Conseil de Direction

. Equipe de Direction

Rapport de l'Administrateur

10





Chiffres clés

2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016



Montant total des transactions (en milliards d'€)

Paiements	312,9	336,2	362,4	385,2	401,9	420,1	440,0	465,6	+5,8%
Retraits	113,2	115,0	119,4	121,6	122,4	124,6	125,4	126,9	+1,1%
Total	426,1	451,2	481,8	506,9	524,3	544,7	565,4	592,5	+4,8%

Nombre de transactions (en milliards)

Paiements	6,61	7,06	7,57	8,10	8,58	9,14	9,78	10,64	+8,8%
Retraits	1,53	1,51	1,54	1,54	1,53	1,54	1,50	1,47	-2,0%
Total	8,14	8,57	9,11	9,64	10,11	10,68	11,28	12,11	+7,4%
Paiement moyen (en €)	47,9	47,6	47,85	47,57	46,83	45,94	44,98	43,76	-2,7%
Retrait moyen (en €)	74,2	76,2	77,51	78,99	80,11	81,11	83,71	86,42	+3,2%

Nombre de cartes et de transactions par carte CB

Parc de cartes CB (en millions)	58,4	59,8	60,0	60,6	61,7	62,8	64,5	66,5	+3,1%
Paiements/carte/an (en nombre)	113,1	118,2	126,5	133,6	139,1	145,7	151,7	160,0	+5,5%
Retraits/carte/an (en nombre)	26,1	25,3	25,7	25,4	24,8	24,5	23,2	22,1	-5,0%

au 31 décembre 2016

1 490 144
contrats
d'acceptation

au 31 décembre 2016

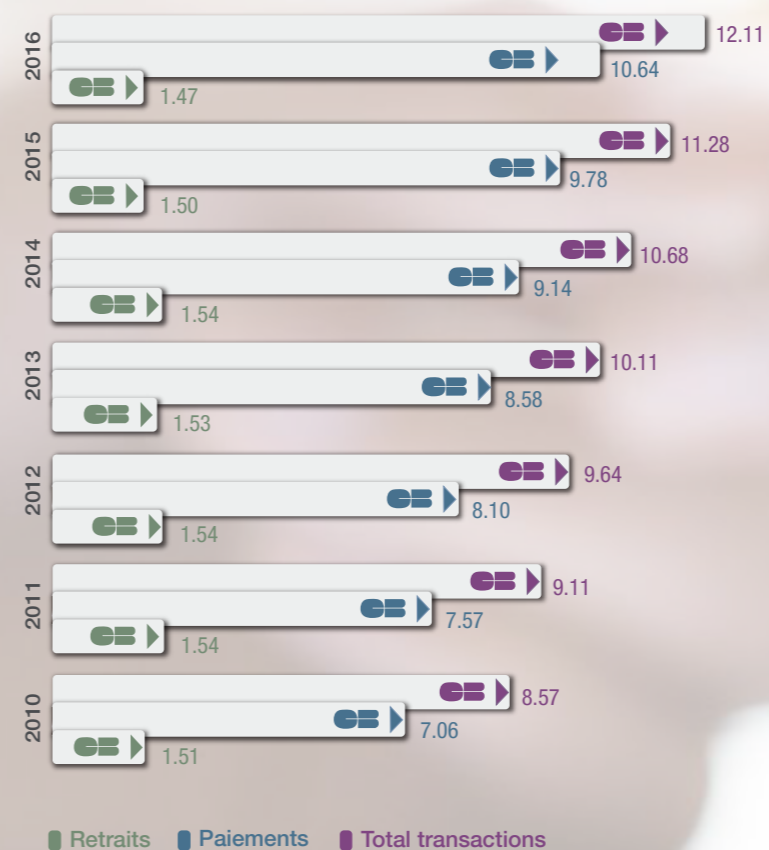
57 136
distributeurs
automatiques
de billets

au 31 décembre 2016

841 276 971
transactions
de vente à distance



Évolution des paiements et des retraits (en milliards d'opérations)



Les transactions CB
progressent **+4,8%**
en 2016
(592,5 milliards d'€)

Rapport

du Conseil de Direction

L'année 2016 a été riche et en particulier marquée pour le Groupement CB et ses membres par des records historiques de nombre de paiements CB, une nouvelle baisse de la fraude sur les opérations CB et l'achèvement avec succès de la mise en œuvre du plan d'actions 2013-2016.



Parmi les faits remarquables de cette année, il convient également de noter la montée en charge des paiements sans contact qui dépassent les 600 millions d'opérations sur l'exercice, démontrant ainsi le succès du lancement de ce service de paiement par cartes initié en 2012.

Le sans contact dynamise en particulier l'utilisation de la carte pour les paiements de petits montants et aujourd'hui plus de 40 % des transactions réglées par carte sont inférieures à 20€. Cela constitue une réussite indéniable de cette année 2016.

Cette année est aussi marquée par la baisse de la fraude de 4 % toutes activités confondues.

Parmi les succès significatifs du Groupement CB, on peut de même évoquer, suite à l'entrée en vigueur du Règlement européen relatif aux commissions d'interchange pour les opérations de paiement liées à une carte, la refonte des traitements du calcul de ces commissions qui a parfaitement été mise en œuvre et ce, sans discontinuité.

Le Groupement CB participe à plusieurs groupes de travail européens afin notamment de développer des standards communs et réfléchir à l'avenir des paiements par carte en Europe.

Pour permettre au Groupement CB de continuer à développer le système CB pour ses membres et répondre mieux encore aux besoins des banques, des commerçants et des consommateurs, une nouvelle feuille de route a été tracée.

Elle a pour objectif de « réarmer » le Groupement CB afin de poursuivre son adaptation à un environnement complexe et lui donner plus d'agilité pour adresser les contraintes d'un marché confronté à des évolutions réglementaires, concurrentielles et économiques significatives. De même, elle doit lui permettre de mieux s'adapter à un univers des paiements impacté au quotidien par les innovations digitales.

Parmi les actions prioritaires de cette feuille de route, il a été résolu de développer des partenariats industriels visant à donner au Groupement CB une indépendance technologique pour lui permettre de jouer un rôle prépondérant dans le paiement mobile et dématérialisé.

Dans cette perspective, et pour favoriser la faculté d'anticiper et d'innover du Groupement CB, il a été décidé de créer le LAB by CB, véritable incubateur de tendances et d'idées, catalyseur des nécessaires réflexions sur l'évolution des parcours clients.

Enfin, toujours dans cette même logique, il a été décidé de renforcer plus encore la relation du Groupement CB avec le commerce.

Une réflexion sur les prestations du Groupement CB a également été ouverte pour organiser, à la demande de certains de ses membres, l'acceptation d'opérations qui ne sont pas gouvernées par les règles CB. Le Groupement CB s'est organisé pour le permettre. Les réflexions opérationnelles se poursuivent.

C'est en début d'année 2017 que le Groupement CB a accueilli un nouvel Administrateur, Philippe Laulanie, qui doit poursuivre les travaux engagés et proposer de nouvelles initiatives pour que le Groupement CB accélère sa transformation tout en continuant à offrir un niveau de service et d'efficacité maximum.

Je tiens à remercier tout particulièrement l'Administrateur Gilbert Arira pour avoir conduit le Groupement CB à ces succès et les équipes du Groupement CB sans lesquelles cela n'aurait pas été possible.

Je rends hommage aux membres du Conseil de Direction et aux Présidents qui m'ont précédé pour leur faculté à trouver les meilleures solutions pour parvenir à atteindre les objectifs que la communauté CB s'était fixés.

Pascal Célérier
Président du Conseil de Direction

Conseil de Direction

du Groupement des Cartes Bancaires CB
au 31 décembre 2016

Président

Pascal Célérier

Vice-Présidents

**Régis Folbaum
Patrice Hertzog**

Observateur

**Alexandre Stervinou
(Banque de France)**

Personne qualifiée

Jean-Pierre Brard

Administrateur

Gilbert Arira

Secrétaire

Martine Briat

BNP Paribas	Marc Espagnon
BPCE	Fabrice Denèle
Carrefour Banque	Frédéric Mazurier
CM - CIC	Patrice Hertzog
Crédit Agricole	Eric Gonce Bertrand Chevallier
HSBC France	Oana Sellier
La Banque Postale	Régis Folbaum
Oney Bank	Thierry Chopard
Société Générale	Philippe Marquetty
REPRÉSENTANT COLLÈGE B	
Emetteurs de Titres Restaurants Dématérialisés (TRD)	Youssef Achour

Equipe de Direction

du Groupement des Cartes Bancaires CB
au 31 décembre 2016

Administrateur	Gilbert Arira
Juridique	Martine Briat
Projets et Evolutions	Pierre Chassigneux
Administration et Finances	Muriel Monetti
Développement	Loÿs Moulin
Europe et Standardisation Internationale	Cédric Sarazin
Opérations	Antoine Sautereau

Rapport de l'Administrateur

L'année 2016 marque la fin d'une période et le début d'un nouveau cycle.

En effet, c'est cette année que la mise en œuvre du plan d'actions 2013-2016 s'est achevée et que l'ensemble des mesures nécessaires au respect du Règlement européen 2015/751 sur

les commissions d'interchange, et notamment les adaptations imposées par les règles commerciales dudit Règlement européen ont été définitivement introduits.

Par ailleurs, un nouvel Administrateur a été élu par l'Assemblée Générale du 20 décembre 2016 et deux Présidents, Monsieur Olivier Gavalda et Monsieur Pascal Célérier, se sont succédés ces douze derniers mois à la présidence du Conseil de Direction.

Pour aborder l'horizon des années 2020, une nouvelle feuille de route a été annoncée en juillet 2016. Les premières décisions primordiales ont été prises dans la perspective de « réarmer » le Groupement CB. Ainsi, il a en particulier été décidé de lui donner les moyens de son indépendance technologique face à ses concurrents et de répondre aux nouveaux défis de l'innovation, du digital et du commerce connecté.

Parmi ces initiatives, il a déjà été validé la création du LAB by CB, véritable incubateur de tendances, la création d'une instance avec le commerce pour mettre CB au cœur des réflexions sur les parcours clients.

Par ailleurs, le Groupement CB a poursuivi l'accompagnement du projet Paylib, pour développer sa diffusion et intégrer de nouveaux cas d'usage, notamment le paiement de proximité par mobile sans contact.

Enfin, la fin d'année a été marquée par l'annonce d'un plan de relèvement du plafond du paiement sans contact à 30€.

Tous ces projets doivent continuer à s'appuyer sur un des actifs majeurs du Groupement CB ; sa capacité à sécuriser le process de paiement par carte CB, capacité qui a une nouvelle fois permis de constater une baisse de la fraude et ce pour la troisième année consécutive.

En 2016, les principaux faits marquants du Groupement CB ont été :

Les paiements CB continuent de progresser et de nouveaux records sont atteints

Dans un contexte économique français relativement atone, les données chiffrées font apparaître pour l'année 2016 une nouvelle progression des opérations par cartes bancaires CB.

Le nombre de cartes portant la marque CB a augmenté de 3,1 % (66,490 millions de cartes) et le nombre total d'opérations CB de 7,4 % (12,11 milliards d'opérations de paiement et de retrait).

Le nombre de paiements effectués par les porteurs de cartes CB en France et à l'étranger a franchi pour la première fois la barre symbolique des 10 milliards pour atteindre 10,6 milliards, en progression de 8,8 % pour un chiffre d'affaires de 465,6 milliards d'€.

Cette progression soutenue se situe au-dessus des progressions moyennes enregistrées ces dernières années qui étaient plutôt de l'ordre de +6 à 7 % par an, faisant gagner en 5 ans plus de 2 milliards de transactions par carte.



Cela s'explique notamment par l'essor du paiement sans contact qui capte des parts de marché sur les espèces.

En 2016, près de 605 millions de paiements CB sans contact ont été effectués pour un chiffre d'affaires d'environ 6,2 milliards d'€. En fin d'année, le sans contact représentait près de 10 % des paiements par cartes CB en magasin.

En moyenne, en 2016 un porteur CB a réalisé

- 160 paiements soit 8 de plus qu'en 2015 (montant moyen : 43,76€)
- 23 retraits DAB soit 1 de moins qu'en 2015 (montant moyen : 86,42€)

Ainsi, 1,62 milliard d'€ par jour est réglé par carte



L'utilisation grandissante de la carte CB pour des paiements de petits montants est confirmée par la baisse du montant moyen par transaction qui a perdu plus d'un euro entre 2015 et 2016.

Le paiement par carte sur internet continue de progresser fortement (+21 %) pour accompagner la croissance soutenue du commerce en ligne.

Le 3 décembre 2016 a été le jour du record historique de nombre de paiements par carte CB en atteignant 42 601 608 opérations soit 600 000 opérations supplémentaires par rapport au précédent record établi le 5 décembre 2015.

Le nombre de commerçants CB continue de croître avec 1,49 million de contrats d'acceptation CB à fin 2016, soit une progression de 2 % du nombre de points de vente acceptant CB.

Seule l'activité retrait connaît un recul tant du nombre de DAB pour la troisième année consécutive (-1,9 %) que du nombre de retraits effectués aux DAB (-2 %). A contrario, en valeur, les retraits progressent d'un peu plus d'un point en 2016.

CB ; 384 opérations par carte sont effectuées par seconde ; 3 nouveaux commerçants sont affiliés chaque heure au système de cartes de paiement et 4 cartes CB sont émises par minute.

Selon le Blue Book de la Banque Centrale Européenne (BCE), CB occupe la 2^{ème} place après le Royaume-Uni en nombre de paiements et de retraits dans l'Union européenne.

Le bilan financier 2016

Aspects fonctionnels et internes

Situation financière du Groupement

Les comptes, qui vous sont remis, appellent les commentaires suivants :

Comptes sociaux

Le total du bilan s'établit à 54,55 millions d'€ contre 54,63 millions d'€ fin 2015.



Bilan

A l'actif

Les immobilisations s'élèvent à 39 432 082 €, et se décomposent comme suit :

- 4 999 709 € d'immobilisations incorporelles,
- 1 788 384 € d'immobilisations corporelles,
 - 709 242 € d'immobilisations en cours,
- 31 934 747 € d'immobilisations financières constituées principalement des titres de participation sur la filiale CB Investissements.

L'actif circulant s'élève à 11 112 182 €, et se compose :

- de stocks pour un montant de 13 550 €,
- de créances clients et comptes rattachés, pour un montant de 3 147 109 €,
- d'autres créances, pour un montant de 982 329 €,
- de factures à établir sur les membres pour un montant de 6 969 194 €.

Les disponibilités s'élèvent à 2 950 501 € et les charges constatées d'avance à 1 052 706 €.

Au passif

Les apports non capitalisés s'élèvent à 39 184 665 €.

Les dettes se montent à 14 511 336 €, et se composent principalement :

- des provisions pour risques et charges pour un montant de 851 469 €,
- de dettes fournisseurs et comptes rattachés pour un montant de 2 732 680 €,
- de dettes sociales pour un montant de 3 855 662 €,
- de dettes fiscales, pour un montant de 387 119 €,
- de dettes sur immobilisations, pour un montant de 1 148 010 €,
- d'autres dettes, pour un montant de 260 973 €,

- d'un excédent à rembourser aux membres sur les appels de fonds du budget de fonctionnement pour un montant de 2 367 350 €,
- du remboursement des apports non capitalisés pour un montant de 3 759 543 €.

Compte de résultat

Résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 30 477 098 €, compte tenu principalement :

- de prestations SICB pour un montant de 566 202 €,
- de produits divers pour un montant de 28 093 031 €,
- d'autres produits de gestion courante pour un montant de 442 422 €,
- de reprises sur provisions pour 221 781 €,
- d'un appel de fonds à appeler de 953 662 €.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 30 725 872 €, et se composent principalement des montants suivants :

- 13 873 410 € d'autres achats et charges externes,
- 1 143 857 € d'impôts, taxes et versements assimilés,
- 7 295 108 € de salaires et traitements,
- 4 846 076 € de charges sociales,
- 3 107 529 € de dotations aux amortissements sur immobilisations.

Le résultat d'exploitation s'établit donc à -248 774 €.

Résultat financier

Compte tenu des produits financiers d'un montant de 1 323 € et des charges financières de 7 331 €, le résultat financier s'élève à -6 008 €.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est positif pour un montant de 254 782 €.

Conformément aux dispositions des articles L441-6-1 et D441-4 du Code du Commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice 2016.

en €	Groupe		Hors Groupe		Total	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Dettes fournisseurs	419 692,54	465 491,62	1 722 403,97	1 382 168,49	2 142 096,51	1 847 660,11
Total non échues	347 566,05	478 691,62	1 330 659,95	1 002 510,54	1 678 226,00	1 481 202,16
Total échues	72 126,49	-13 200,00	391 744,02	379 657,95	463 870,51	366 457,95
Echues (0-30 jours)	48 000,00	-13 200,00	242 405,30	352 263,08	290 405,30	339 063,08
Echues (31-60 jours)	0,00	0,00	89 834,16	729,60	89 834,16	729,60
Echues > 61 jours	24 126,49	0,00	59 504,56	26 665,27	83 631,05	26 665,27

Les chiffres présentés dans le tableau ne comprennent pas les factures non parvenues.

Frais de fonctionnement

Le coût du Groupement CB s'élève à 25 519 millions d'€, à rapprocher d'un budget de 26 014 millions d'€ selon le rapport des Contrôleurs de Gestion, soit une économie budgétaire de 495 470 €.

Gestion sociale du Groupement CB

En matière sociale, l'année 2016 a été marquée par l'amélioration des conditions de travail avec la conclusion d'un accord d'entreprise portant sur la mise en place d'un pilote sur le télétravail. Un accord sur le contrat de génération a également été signé, manifestant ainsi la volonté de la Direction de favoriser la transmission des savoirs entre les générations.

Effectif

A fin décembre, l'effectif du Groupement CB était de 96 salariés et un détaché, effectif stable par rapport à 2015, avec 4 embauches et 5 sortants ; le montant de l'intéressement brut 2016, versé aux collaborateurs en 2017, s'élève à 568 349, 15 €.

Formation professionnelle continue

Le budget «Formation Professionnelle Continue» alloué pour le Plan de Formation 2016 a été utilisé à hauteur de 93 %.

77 % du personnel a été formé en 2016.

Le Plan de Formation a consacré cette année une partie importante de son budget d'une part à la formation linguistique pour renforcer les compétences en la matière et d'autre part à des formations managériales pour accompagner les collaborateurs tant dans le management des Hommes, des équipes que des projets, l'offre étant constamment adaptée aux besoins.

Par ailleurs, le Groupement CB est aussi un organisme de formation et propose notamment à ses membres un catalogue des formations

interbancaires dont un nouveau module « Réussir un projet EPAS/SEPA-FAST/OSCAR ». Il a ainsi assuré 217 heures de formation et formé 82 stagiaires en 2016.

Les faits marquants de l'activité courante du Groupement CB

4.1 - Pour la troisième année consécutive, baisse de la fraude sur les transactions CB

Dans le contexte d'une activité en croissance (+7,4 % de paiements CB en nombre), la fraude émetteur, toutes activités confondues, a baissé de 4 % en 2016, soit 386 M€ vs 402 M€ en 2015.

Concernant la fraude des cartes CB chez les accepteurs CB, il s'agit de la troisième année consécutive de baisse.

Le taux de fraude de l'activité sans contact reste stable à 0.021 %, malgré la forte progression de l'activité.

Au global, il convient de noter en point d'attention que si la fraude baisse en montant, elle progresse en nombre de cartes fraudées, le scoring contraignant les fraudeurs à utiliser plus de cartes et moins longtemps. Rappelons aussi que la vente à distance pèse 73% de la fraude.

Enfin, autre point d'attention, la fraude 3DS qui, si elle diminue en taux, augmente en volume.

On constate une forte baisse des points de compromission en France (-45 % au DAB, - 36 % des fraudes retrait à l'étranger grâce à la baisse des POC combinée au scoring CB).

Le scoring temps réel CB étend sa couverture en maintenant une pertinence de détection élevée. En 2016, sur les 4 milliards d'opérations traitées, le Groupement CB a identifié près de 1,5 million d'opérations frauduleuses, pour un montant de 200 M€.



La vigilance du Groupement CB reste de mise afin de continuer à limiter la portée des actes frauduleux.

Aucun nouveau contentieux civil n'a été introduit et le nombre de nouveaux dossiers pénaux ouverts par le Groupement CB est resté stable. Il s'agit de lutter particulièrement contre des faits de skimming de cartes CB et contre l'acceptation massive de cartes contrefaites par quelques commerçants fraudeurs.

72 prévenus ont été condamnés en 2016, majoritairement à des peines d'emprisonnement, allant jusqu'à 8 ans. S'agissant des condamnations financières des fraudeurs, en 2016, le Groupement CB a perçu 115 000 € pour son compte et reversé 80 000 € au profit de ses membres.

4.2 - Les agréments CB, un rôle essentiel dans la sécurisation du schéma CB

Parmi les faits marquants en 2016, il convient de noter :

- l'agrément des premiers systèmes d'acceptation CB5.5, implémentant de façon native la Réglementation européenne,
- l'agrément du premier wallet en mode paiement de proximité,
- l'agrément de 2 plateformes de e-commerce,
- l'agrément des premiers systèmes d'acceptation OSCar en paiement de proximité et en mode sans contact.

L'année 2016 des agréments se caractérise aussi par 3 nouveaux records :

- près de 3000 agréments CB donnés (contre 1518 en 2015),
- 995 agréments CB de solutions de paiement, soit 2 fois plus qu'en 2015,
- 1921 agréments CB de visuels de cartes sur la seule année 2016, au rythme moyen de 7 visuels reçus chaque jour, soit 2 fois plus qu'en 2015 !

De manière plus détaillée, on dénombre en 2016 :

- 30 agréments d'activités émission sur des sites industriels (fabrication du corps de carte, encartage, micro-électronique, personnalisation, PIN par sms) ;
- 5 agréments de produits cartes (composants masqués), dont 4 produits carte «dual», c'est-à-dire contact et sans contact ;
- pour les produits sécuritaires, 6 agréments de HSM et firmwares ;
- 13 dossiers d'agrément d'évolutions technologiques de cartes initiés en 2016 dont 6 agréés ;
- 898 agréments de solutions de paiement CB5.2, dont 352 incluant la réglementation européenne (bulletin 17) ;
- 52 agréments de solutions de paiement CB5.5 contact incluant de façon native la réglementation européenne ;
- 43 solutions de paiement en mode contact pour lesquelles des autorisations de mise à jour de parc ont été délivrées afin de passer ce parc en CB5.5 ;
- 2 agréments de solutions de paiement OSCar contact et sans contact ;
- 2 agréments de plateformes de e-commerce ;
- 1921 visuels de cartes ont été agréés.

4.3 - Les plans d'audit système et du Groupement CB

4.3.1 Le Plan d'audit système 2016 a été accompli tant par les Inspections Générales de Banques (missions sur les systèmes d'acceptation CB autonomes et monétique intégrée, sur les DAB/GAB, sur la fiabilité des ACS, sur la sécurisation des transferts de données cartes CB et sur les centres de gestion de clés) que par la cellule d'audit du Groupement CB.

Durant l'exercice 2016, la cellule Audit Système du Groupement CB a effectué 161 actions liées au plan d'audit dont notamment : 50 audits, 7 campagnes de tests intrusifs, 30 revues de missions antérieures et 47 restitutions aux prestataires et aux membres CB.

Ces audits ont porté sur :

- les applications utilisatrices du e-rsb® (Acquéreur / Emetteur) ;
- les éditeurs de logiciels de scoring et de solutions de paiements sécurisés en ligne ;

- la gestion sécurisée des DAB/GAB - Plan d'audit 2015 ;
- la gestion sécurisée des points d'acceptation CB (Monétique autonome et intégrée) ;
- la gestion sécurisée des automates de paiement CB.

Le plan d'audit du système CB 2017 approuvé se déclinera en 6 volets :

- Continuité de la mission portant sur la maîtrise des processus de Maintenance / Mise à jour / Téléparamétrage des Automates de Paiement (bornes d'achat pour les sociétés de transport en commun notamment).
- Continuité de la mission portant sur l'extension du panel des éditeurs de logiciels qui est élargie aux éditeurs proposant aux banques CB des outils de scoring, de tests et de lutte contre la fraude.
- Continuité de la mission portant sur l'audit des prestataires référencés, sur le portail CB dédié, dans le cadre de la maîtrise des processus de Maintenance / Mise à jour et Téléparamétrage des Systèmes d'Acceptation CB.
- Nouvelle mission portant sur la sécurisation du raccordement des utilisateurs au réseau e-rsb® (applications utilisatrices Demandeur et Serveur ou AUD et AUS). Cette mission se place dans la continuité de celles de 2006-2007 et 2011-2012 et portera sur la sécurité du e-rsb® (respect des règles pour la connexion au e-rsb®), celle des clés de raccordement et des boîtiers cryptographiques utilisés au niveau transactionnel.
- Nouvelle mission portant sur la robustesse, la disponibilité et la performance des Applications Utilisatrices du e-rsb® (AUD et AUS). Elle s'inscrit dans la continuité des missions réalisées en 2006-2007 et 2011-2012.
- Nouvelle mission portant sur l'acceptation chez les Grands Remettants au travers de la sécurisation de leurs dispositifs monétiques.

Un «état des lieux» préalable sera mené pour définir le périmètre de la mission.

4.3.2 Le plan d'audit interne 2016 pour renforcer les process

Ce plan d'audit interne a intégré les actions suivantes :

- un ensemble de missions de contrôle interne récurrentes :
 - gestion des incidents,
 - qualité du contrôle permanent,
 - gestion électronique des documents «Kiosk by CB».
 - des missions de suivi d'audits
 - des missions d'audit récurrentes :
 - audit de l'organisme de certification PayCert,
 - audit de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) du Groupement CB
- ainsi que
- deux missions de contrôle interne non prévues :
 - mise à jour des référentiels CB,
 - audit diligenté par le CIIG sur la Lutte Contre La Fraude (LCLF) du Groupement CB.





En 2017, le plan d'audit interne prévoit notamment les actions suivantes :

- les missions permanentes de contrôle interne,
- les missions de suivi d'audits,
- des missions ponctuelles en fonction des besoins identifiés.

4.4 - Les relations avec les membres

Le 31 décembre 2016, le Groupement CB était composé de 110 membres dont 29 de droit étranger et comptait 133 Entités de Groupe CB au sens de l'article 1 de son Règlement Intérieur.

Au cours de l'année, 2 nouveaux membres ont adhéré, 10 membres ont cessé leur activité CB et 2 membres ont démissionné.

Les Relationship Managers (RM) chargés de renforcer les relations avec les membres principaux ont acquis une connaissance approfondie des projets de ces derniers, de leurs contraintes et particularités.

Ils sont devenus les relais de communication privilégiés pour tout échange d'information ne relevant pas d'un mode opératoire préétabli. Ils recueillent l'expression des nouveaux besoins d'évolution et les idées pour de futurs produits. Ils prennent en charge toute demande particulière jugée prioritaire par un membre.

Les RM ont ainsi traité, en 2016, 307 actions de ce type.

En complément, deux Réunions d'Information Membres (RIM) ont été spécialement organisées.

Une première, le 1er avril, sur le thème de la lutte contre la fraude. Les 72 membres qui y ont participé ont ainsi pu obtenir les derniers chiffres de la fraude et en avant-première, les tendances de ce début d'année. Cela a été l'occasion aussi de rappeler les performances du scoring CB.

Une seconde réunion a été planifiée le 28 juin sous l'angle marketing cette fois-ci. 66 membres ont pu bénéficier de la restitution d'études de marché

CB réalisées en partenariat avec TNS Sofres sur l'évolution et les tendances en matière d'usage de la carte et du mobile.

4.5 - Consultation avec les industriels, le commerce et les consommateurs

Le Groupement CB considère essentiel de tisser et maintenir des liens avec l'ensemble des acteurs du secteur pour offrir les meilleurs services à ses membres. En conséquence, il a institué des conseils consultatifs pour développer une plus grande interaction et proximité.



Le conseil réunissant les industriels (CCBI) s'est réuni le 31 mars pour évoquer les sujets suivants :

- les travaux législatifs de Bruxelles, notamment le nouveau Règlement européen et sa disposition relative au choix de la marque au point de vente ;
- l'impact de la sélection d'application sur le système CB ;
- la présentation du «discussion paper» de l'ABE sur l'authentification forte ;
- les travaux en cours au sein de l'ECPA, de l'ECSG ;
- les innovations en cours au sein du système CB ;
- la présentation du chantier «Arrêt du RTC» par la FFTélécom.

Le Conseil réunissant les associations des commerçants et les accepteurs (CCBA) s'est tenu le 7 avril 2016 pour échanger sur :

- l'accompagnement du commerce à la mise en conformité au Règlement européen impliquant l'adaptation des systèmes d'acceptation ;
- la promotion du paiement sans contact CB ;
- la poursuite des mesures de sécurisation du paiement sur Internet.

Deux réunions d'échanges avec les associations de consommateurs (CCBC) ont été respectivement

organisées les 8 juin et 1er décembre 2016, au cours desquelles le Groupement CB a abordé plusieurs thèmes dont : la fraude, la sécurité, le paiement en ligne, les droits des titulaires de cartes, la marque CB et l'entrée en vigueur du Règlement européen à compter de juin 2016 et ses conséquences au quotidien pour les consommateurs.

Il a ainsi été question :

- des réclamations des porteurs de cartes auxquelles sont confrontées les banques et les médiateurs de banques en charge de régler les litiges et le traitement qui en est fait ;
- du renforcement de la sécurité de la chaîne d'acceptation et des mesures d'incitation du Groupement CB pour que les commerçants utilisent du matériel agréé CB conforme aux exigences sécuritaires CB ;
- de la communication de la marque CB auprès des consommateurs et le choix de la marque au point de vente ;
- des décisions judiciaires rendues en matière de contestations d'opérations cartes par les porteurs ;
- du traitement des litiges sur le commerce en ligne par le Médiateur de la FBF ;
- mais aussi le choix de la marque de paiement aux points de vente et sur internet avec les parcours clients auxquels les consommateurs se trouveront confrontés.

ses membres ont initié début 2016 auprès des commerces de proximité, une campagne de promotion des petits montants réglés par carte et en sans contact en particulier.

A cette occasion, CB a produit une vitrophanie signalant les commerçants qui acceptent le paiement par carte dès le premier euro. Près de 600 000 vitrophanies ont été diffusées par les membres CB à leurs commerçants, les distinguant ainsi avec le pouce levé comme



des commerçants «sympas» qui acceptent la carte sans contact.

CB a amplifié les retombées de cette opération en la relayant dans les média ainsi que sur les réseaux sociaux.

4.6 - 2016 et la communication CB

Accélération de l'acceptation des petits montants par carte et du déploiement du sans contact

En relation avec les Pouvoirs Publics et le Ministère de l'Economie et des Finances, CB et





Initiation de la présence de CB sur les réseaux sociaux

Dès mars 2016, le Groupement CB a confirmé sa présence digitale en créant son compte Twitter et sa page LinkedIn.

En fin d'année, le Groupement CB cumulait déjà quelque 250 posts et plusieurs centaines d'abonnés sur Twitter et LinkedIn.



Les followers apprécient tout particulièrement les chiffres du jour notamment sur les records d'achat de Noël et le déploiement accéléré du sans contact, mais aussi notre veille technologique en matière d'innovation dans le paiement ainsi que son intégration dans les nouveaux parcours clients.

Le Forum CB : record de fréquentation

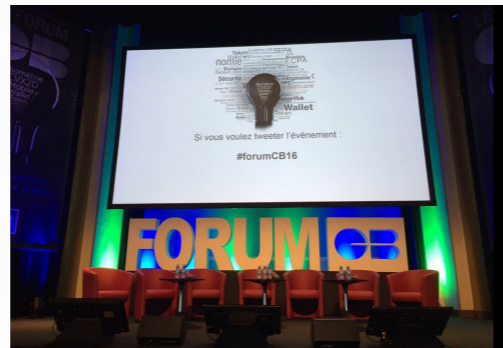
Pour sa troisième édition, le Forum CB a accueilli quelque 600 participants à la Maison de la Chimie le 7 octobre 2016.



Tous les acteurs incontournables de l'écosystème CB s'y étaient donnés rendez-vous afin d'échanger et débattre des nouveaux enjeux en matière de paiement.

C'est Ninon Renaud des Echos qui animait les débats. Ce forum a été l'occasion d'explorer les

toutes dernières tendances en matière d'innovation non seulement sur scène mais aussi sur les stands de l'exposition où industriels de la monétique, fintech et startup rivalisaient d'ingéniosité.



Le live tweet créé pour cette occasion a fait du Forum CB l'un des événements les plus suivis sur les réseaux sociaux ce 7 octobre.

Les relations presse : la CB toujours au hit-parade des sujets privilégiés des media

La carte CB n'est pas que le moyen de paiement privilégié des Français dans les sondages, c'est aussi l'un des sujets préféré des media.

En 2016, les journalistes ont consacré au paiement par carte et par mobile, 2 497 articles ou émissions dans la presse, à la télévision ou à la radio. Dans ce contexte le Groupement CB a répondu à 259 demandes de renseignement et d'interview.



Trois thèmes en cette année 2016 concentrent plus particulièrement l'intérêt des journalistes : le sans contact, la sécurité des paiements en général sur internet plus précisément, l'innovation ainsi que le décollage annoncé du paiement mobile.

4.7 La coopération européenne et la participation à l'effort de normalisation internationale

Le Groupement CB continue à développer des relations au niveau européen, défendre ses intérêts auprès des régulateurs européens et participe pour ce faire à un certain nombre de groupes de travail.

Il assume notamment les responsabilités de Secrétaire Général et de Vice-Président dans le fonctionnement de l'ECPA (European Card Payment Association) qui regroupe 14 systèmes de cartes européens nationaux ainsi que les organisations associées.

Grâce à ces initiatives, le Groupement CB continue à renforcer sa politique de développement de partenariats opérationnels entre les systèmes de cartes européens.



Le Groupement CB a aussi également soutenu des projets lancés au sein de ou par l'ECPA. Il s'agissait notamment du développement :

- des spécifications pour une application générique de paiement par carte et mobile,
- un cadre visant l'interconnexion des processeurs afin de faciliter l'acceptation des cartes entre les schémas européens nationaux,
- de lignes directrices pour la mise en œuvre de l'interopérabilité des cartes de paiements SEPA sans contact pour les mobiles, tel que mandaté par le Euro Retail Payment Board, travail réalisé par l'EPC (Conseil Européen des Paiements).

Depuis mars 2016, le Groupement CB participe régulièrement aux comités exécutifs du Conseil de PCI, comme un des deux représentants de l'ECPA devenue le Membre Stratégique pour la région de l'Europe (Strategic European Regional Member) de PCI SSC.

Une initiative similaire est envisagée avec EMVCo en 2017.

Au sein de l'European Card Stakeholders Group, le Groupement CB a activement participé aux travaux qui ont notamment donné lieu à la publication du SEPA Card Standardization Volume version 8.



Pour accompagner l'ensemble de ces activités, le Groupement CB a créé un comité interne de pilotage Europe, pour :

- suivre les activités européennes du Groupement CB de manière plus rapprochée, en particulier celles réalisées dans le cadre de l'ECPA (European Card Payment Association) ;
- préparer les dossiers d'orientation ou de décision sur l'Europe ;

proximité constatés fin décembre 2016. Les gains de temps aux points de vente sont plébiscités par les utilisateurs.

Ce succès a conduit le Groupement CB à décider de relever le plafond unitaire des paiements sans contact de 20 € à 30 €. Cette décision sera progressivement effective sur le terrain à partir du quatrième trimestre 2017.

Le Groupement CB a également lancé en fin d'année 2016 un projet relatif à la construction de l'indépendance du système CB en matière technologique.

Un plan d'investissements a donc été adopté par le Conseil de Direction du Groupement CB pour financer les développements nécessaires.

Ce projet se déclinera autour de 4 axes :

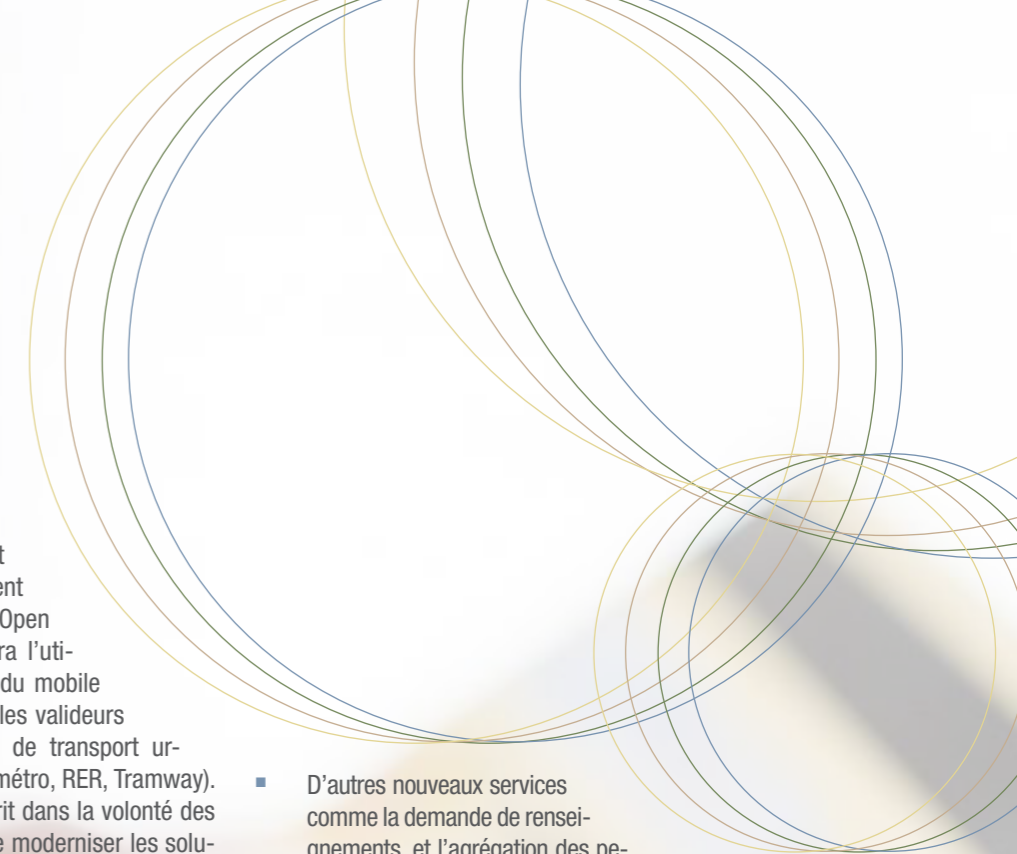


- suivre la mise en œuvre par le Groupement CB des décisions prises.

De nouveaux services ont été mis en place en 2016 ou sont en cours de mise en place avec en premier lieu la montée en charge des projets liés au paiement sans contact et les travaux d'indépendance technologique

2016 marque un tournant dans l'adoption définitive du paiement sans contact par les porteurs et les commerçants CB. Les chiffres en attestent : 605 millions d'opérations, pour un montant de 6,2 milliards d'€. Près de 10 % des paiements de

- la définition d'une application de paiement «carte» et «mobile» libre de droit ainsi que la mise en place des processus de tests associés ;
- l'intégration d'une base applicative libre de droit dans les solutions de paiement mobile ;
- le développement d'un produit «carte» dual contact et sans contact intégrant une base applicative libre de droit ;
- la mise en place d'un Directory CB pour 3D Secure.



Le Groupement CB a également poursuivi ses travaux visant à étendre l'usage de la carte CB à de nouveaux environnements :

- A la demande d'opérateurs de transport urbain et notamment le STIF, le Groupement CB a lancé un projet «Open Payment» qui permettra l'utilisation de la carte et du mobile CB sans contact dans les valideurs et bornes de réseaux de transport urbains en France (bus, métro, RER, Tramway). Cette démarche s'inscrit dans la volonté des acteurs du transport de moderniser les solutions de billetterie. Les premiers pilotes sont attendus en 2017.
- Avec le Ministère de la Santé, dans le cadre du projet SIMPHONIE, le Groupement CB a défini une solution de paiement par carte CB permettant de faciliter le recouvrement des frais d'hospitalisation. Cette solution sera expérimentée en 2017.
- Avec le PMU, une expérimentation permettant de payer des gains par carte CB a été lancée en 2016.

- D'autres nouveaux services comme la demande de renseignements, et l'agrégation des petits montants ont également été définis.

Par ailleurs, le Groupement CB a poursuivi ses actions pour le collège B constitué de 4 émetteurs de titres restaurant dématérialisés.

Depuis le lancement de la solution fin 2014, plus de la moitié des professionnels autorisés à accepter des titres restaurants, restaurateurs indépendants ou grandes enseignes sont en mesure d'accepter cette nouvelle génération de cartes.

Enfin, la création du LAB by CB a été décidée pour renforcer la capacité d'innovation du Groupement CB et a été mise en place dès janvier 2017.





L'adaptation aux nouvelles conditions réglementaires et économiques européennes

Le Groupement CB a dû organiser la défense de la marque CB dans le cadre du choix de la marque de paiement au point de vente prévu par le Règlement européen 2015/751 (art. 8.6) sur les commissions d'interchange.

Cette action a notamment permis de rappeler l'intérêt des marques de figurer au recto des cartes afin d'en assurer la visibilité et la promotion.

Le parcours client, au moment du choix de la marque de paiement et de la catégorie du produit au point de vente tel que prévu par le Règlement européen 2015/751 sur les commissions d'interchange a également été analysé.

Ce parcours client a été conçu afin de respecter la non-ingérence des schémas de cartes dans le choix de la marque de paiement et de la catégorie de produits par le payeur ou le bénéficiaire.

Une migration du parc d'acceptation vers une version logicielle permettant la sélection d'application conforme au Règlement européen précité a également débuté.

De même, un rapprochement avec les associations du commerce et de la grande distribution a été initié afin de faire connaître et développer, grâce notamment à l'innovation, l'utilisation de la marque CB à l'acceptation. Les modalités et conditions à leur participation aux réflexions du Groupement CB en matière d'innovation sont en cours d'étude et devraient pouvoir être organisées prochainement.

Par ailleurs, à la fin de l'année 2016 ont débuté les travaux de la transposition de la Directive sur les Services de Paiement 2 (DSP2). Les articles 97 et 98 et les définitions de l'authentification et de l'authentification forte impactent tout particulièrement le fonctionnement des schémas de paiement de cartes.

L'ABE a publié une proposition de RTS sur l'authentification forte et la sécurité des communications qui a fait l'objet de nombreux débats auxquels le Groupement CB a participé en proposant des solutions en adéquation avec la pratique et la réalité terrain. Ce RTS n'est pas encore adopté par la Commission et le Conseil des Ministres européens ni par le Parlement européen. Les solutions sécuritaires «issuer only» que le Groupement CB a préconisées en 2015 restent toujours pertinentes du fait de la globalisation du commerce électronique et donc des risques de fraude associés.

Plusieurs membres ont lancé des pilotes ou sont en phase de pré-déploiement des cartes à cryptogramme dynamique, dont les spécifications ont été définies par le Groupement CB.

Une autre conséquence des modifications réglementaires a été l'ouverture de travaux sur la «fonction d'intégration», à savoir tous les outils et moyens mis à la disposition des membres CB pour organiser l'acceptation des opérations de paiement qui ne sont pas gouvernées par les règles CB. Après l'identification de ces services et outils, le Contrat Constitutif ainsi que le Règlement Intérieur du Groupement CB ont été amendés afin de séparer clairement ce qui relève des activités du schéma CB de ce qui ressort de l'organisation de l'acceptation d'opérations non CB. De même, dans la comptabilité analytique du Groupement CB ont été distinguées clairement les activités du schéma CB, de celles relevant de la fonction d'intégration.

Enfin, après avoir piloté l'application des nouveaux taux de commissions d'interchange tels que prévus par le Règlement européen 2015/751, le Groupement CB a procédé à leur modification résultant de la disparition des cartes qualifiées d'«universelles» définies par l'article 16 dudit Règlement européen.

Je remercie les membres du Groupement CB pour les contributions qu'ils ont apportées à l'ensemble des activités et projets que je viens de décrire. J'y joins naturellement mon prédécesseur, pour avoir su préserver les intérêts du système CB, ainsi que l'ensemble des équipes du Groupement CB.

Philippe Laulanie
Administrateur



Groupement des Cartes Bancaires CB

151bis, rue Saint-Honoré

75001 PARIS

www.cartes-bancaires.com